Bulletin d'information des adhérents de la Philatélie Vannetaise
Siège social : Maison des Associations, 31 rue Guillaume Le Bartz - 56000 VANNES

Phila vénète

Septembre 2019 - N° 77

En collant son timbre à cheval sur la carte entre « Tendresses » et « Je pense à vous », l'expéditeur, qui a signé X, a exprimé ses sentiments envers la destinataire, Melle Eugénie !

Au sommaire de ce numéro	Page
Le mot du Président.....	2
L'accident de la Poste aérienne du 29 janvier 1988.....	3
Petite histoire des étiquettes « Export suivi ».....	4 à 9
V E N T E.....	9
En visite au château de Versailles.....	10 à 12
Histoire de la presse écrite.....	13 & 14
Agenda, annonces.....	15

Le Mot du Président

Bonjour à toutes et à tous,

Voilà une nouvelle rentrée philatélique. Après de longues vacances d'été, plus ou moins chaudes, je vous souhaite un excellent début philatélique.

Notre ami et ancien président, Marcel Sourget, s'est éteint le 9 août dernier à l'âge de 94 ans.

Il est entré à la Philatélie Vannetaise le 5 novembre 1967 et est resté pendant près de 52 ans, ….

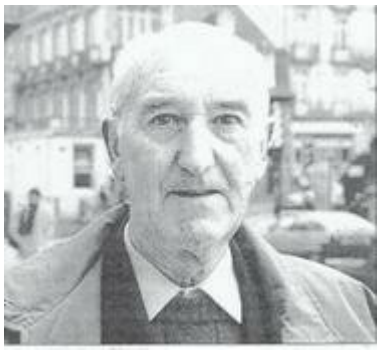

En novembre 1994 il a pris la présidence après Yves GRAFFIN, pendant 9 ans et il a passé la barre à JP Pennès.

Il a su redresser le club qui était moribond, 42 adhérents et à son départ nous étions plus de 135 adhérents. Quel bel élan il a su donner à la Philatélie Vannetaise et a su motiver son conseil d'administration d'époque : MM. Moutet, Le Gac, Jouanguy, Nadolski, Mme Le Mitouard, et moi-même, entre autres.

Suite à ses problèmes de santé, il s'était retiré à la maison de retraite de Plaisance (St Avé) depuis plus d'un an où il avait rejoint sa femme.

Quand j'allais le voir nous bavardions philatélie, prenait des nouvelles des anciens et me demandait comment allait le club, car il était très attaché au club et fier du travail qu'il avait fait et que nous faisions.

Qu'il en soit remercié.

En septembre et octobre aux réunions mensuelles nous aurons des ventes (voir annonce plus loin) elles seront ouvertes à tous, adhérents ou non.

Bonne rentrée et bien amicalement.

Le Président, Yann MENAGER

L'accident de la Poste aérienne du 29 janvier 1988

Gérard GUILBAUD

Il est un peu plus d'une heure du matin ce vendredi 29 janvier 1988 quand le Vickers 953C Vanguard immatriculé F-GEJF de la compagnie Inter Cargo Service s'apprête à décoller de l'aéroport de Toulouse-Blagnac. Les conditions météorologiques ne sont pas très bonnes, ce qui préoccupe l'équipage. Sans être tout neuf (un peu plus de

26 ans, un peu plus de 30.000 heures de vol), ce quadrimoteur n'est pas un vieux clou. Pour autant, ses moteurs n° 3 et 4 avaient donné des signes de faiblesse lors de son vol précédent Orly-Toulouse et, malgré les réparations, il avait été décidé de décoller sans le moteur n°4.

Outre ses trois membres d'équipage et un passager, l'appareil transporte 5,9 tonnes de courrier dont 670 kilos de Chronopost.

L'avion ne décollera jamais : lancé sur la piste d'envol, il tire à droite, le pilote réussit à le remettre en ligne, mais il n'atteint pas sa vitesse de décollage. L'appareil tire à nouveau à droite, quitte la piste, l'aile touche le sol et l'avion se crashe ; seul le pilote est légèrement blessé, les quatre occupants peuvent s'extraire de l'appareil avant que la carcasse ne prenne feu !

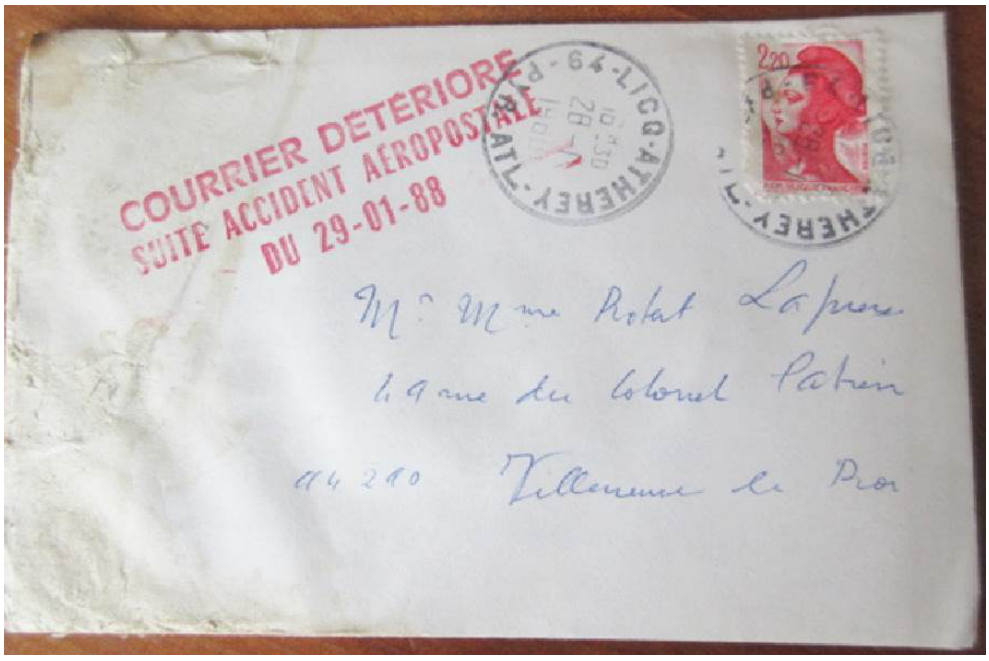

Mais le courrier est resté à l'intérieur, ou bien s'est envolé, disséminé sur la piste et ses abords ! Des milliers de lettres jonchent le sol et seront récupérées ; il y en a pour 2.300 kilos.

La plupart, trop abimées, seront mises au rebut. Les 460 kilos restant seront acheminées avec le cachet « courrier retardé » pour les courriers en bon état, « courrier détérioré » pour les lettres abîmées.

(Sources : aviation-safety.net et le blog de l'Adresse Musée de La Poste)

Petite histoire des étiquettes « Export suivi »

Philippe STEFF

Certes, elles ne font pas rêver tous les collectionneurs ; elles ne figurent pas dans les catalogues ; leurs évolutions se font dans la plus grande discrétion ; elles ne sont pas

un produit de Phil@poste mais une production du Service Courrier et, à ce titre, ne sont pas vendues au Carré d'Encre ; il faut bien chercher pour les trouver sur la boutique web ; la plupart des guichetiers ignorent jusqu'à leur existence, … et pourtant, malgré tous ces handicaps, les étiquettes de suivi à l'international, dont la première version est apparue en 2008 (sous le nom d'« Export 3J »), méritent quelque considération : Elles sont vendues par La Poste et ont un usage postal indéniable ; si elles ne servent pas à l'affranchissement (ce ne sont donc pas des timbres-poste), elles servent de support à un service annexe : le suivi de la correspondance du courrier adressé à l'étranger. A ce titre, elles ont un droit légitime à l'attention des philatélistes.

Depuis 2011, leur look n'a guère évolué ; le suivi de leurs avatars est compliqué car le code produit restant identique, La Poste ne distingue pas entre les versions successives. Malgré les tentatives pour suivre les changements, il est bien possible que certaines versions aient échappées à l'auteur !

Commercialisé sous le numéro d'article 13936, le précurseur de la série date de 2008 : sous l'appellation « export 3J » était proposé sans emballage un paravent composé de 5 feuillets comportant chacun un sticker de suivi pour tout envoi de 0 à 2kg à l'international.
Le format plié est de 194x70 mm et, outre les pages à sticker, l'objet comprend deux pages de couverture.

La « une » de couverture

La dernière page de couverture

Le tout est imprimé sur un carton grisâtre de médiocre qualité.
Les feuillets sont, côté recto, composés de trois parties :
La première correspond au talon à conserver, y est indiqué le n° Azur (prix d'un appel local) qui pouvait renseigner sur la date de distribution,
Le second donne le mode d'emploi (pas si simple !) du sticker,
Et enfin le troisième comprend le sticker lui-même, à n'utiliser que sur du courrier prioritaire (recommandé non admis).

. . . . .

Il n'était valable que sur quelques destinations : Allemagne, Danemark, Espagne, Finlande, Grande-Bretagne, Portugal, Suède, Suisse… que des pays d'Europe de l'Ouest.
Pour que le système puisse fonctionner, il faut que le pays de destination ait mis en place lui-même un système de suivi, et qu'ait été instauré un système d'échanges d'information entre la poste d'origine et celle de la destination finale.

Le recto avec sticker

Le verso

Le prix de vente lors de l'émission était de 12 euros, soit 2,40 € le sticker.
« Il faut que tout change pour que rien ne change » déclarait l'aristocratique Tancredi dans « le guépard ».
C'est peut-être avec cette phrase culte en tête que La Poste a remanié de manière cosmétique le carnet des étiquettes de suivi international :
<u>En 2011</u>, il arbore un look complètement rénové :

Le nom change : d'« Export3J », il passe à « Export suivi » ; la couleur dominante n'est plus le bleu, mais le prune ; la composition de la couverture est radicalement modifiée ; il n'y a plus qu'une page de couverture au lieu de deux ; le carnet est désormais conditionné sous enveloppe cristal scellée aux extrémités ; les feuillets avec stickers sont eux aussi méconnaissables :

Le recto avec sticker

Le verso

On notera au passage que le n° d'appel Azur (prix d'un appel local) est remplacé par le 3634 (0,34 € TTC/mn à partir d'un téléphone fixe, indication difficilement lisible avec une loupe).

Petite histoire des étiquettes « Export suivi »
(Suite)

Et puis, la liste des pays prestataires du suivi jusqu'à destination s'enrichit en passant de dix à vingt pays : s'ajoutent : Belgique, Canada, Estonie, Etats-Unis, Hong-Kong, Islande, Luxembourg, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Singapour, (liste au 15 mars 2011 susceptible d'évolution) :

Bien sûr, avec autant de changements, le n° d'article évolue et passe de 13936 à 016732. Il n'évoluera plus jusqu'à aujourd'hui.
Pour autant, l'essentiel est conservé : le mode d'emploi est identique, la présentation se fait toujours en paravent contenant 5 stickers, le format est inchangé, l'assonance du nom est même maintenue (la différence de prononciation entre « Export3J » et « Export suivi » est ténue !) ... bref, si la forme change, le fond reste.
En 2015, pour ce qui est du feuillet à sticker, c'est le grand chambardement, mais il ne s'agit que d'un jeu de chaises musicales : ce sont les mêmes indications dans un format et une disposition différente :

Le feuillet de 2011

Le feuillet de 2015

En ce qui concerne la couverture, elle ne subit pas de modifications majeures ; en dehors d'infimes nuances de couleurs, on notera l'évolution du logo :

Le Logo de 2011

Le Logo de 2015

Et puis bien sûr la liste des pays assurant le service jusqu'à la destination finale est mise à jour :

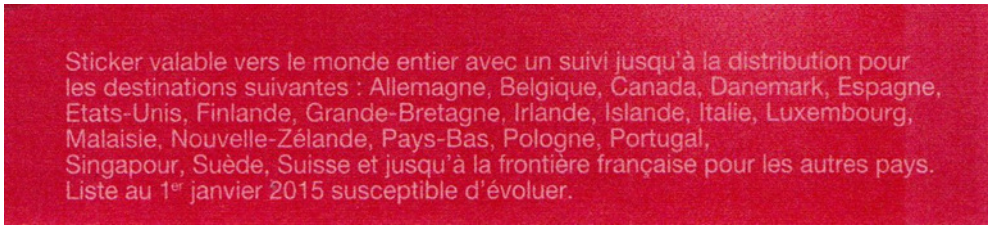

On notera que sur cette liste au 1er janvier 2015 susceptible d'évoluer, l'Estonie et Hong-Kong ont été éliminés alors que l'Italie et la Pologne ont rejoint le groupe des bons élèves.

. . . . .

En 2016, pas de révolution ! Tout au plus peut-on noter pour l'anecdote que l'emballage a changé : l'enveloppe cristal, plus longue (225 mm), n'est plus scellée aux extrémités par collage, mais par gaufrage :

La liste des pays assurant le service jusqu'au bout (au 1er janvier 2016, susceptible d'évoluer) ne change pas d'un iota :

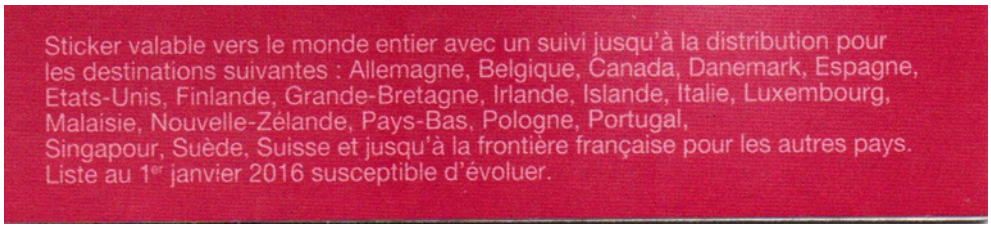

Et même le feuillet contenant le sticker est à l'identique.
Il n'en va pas de même en 2018 (ou 2019). Faute d'indication et de date d'émission, la date de première apparition est difficile à préciser : elle dépend exclusivement des conditions locales de livraison, très variables pour un produit aussi peu vendu. Ce qui est sûr, c'est que l'impression est postérieure au changement du logo de La Poste, intervenu à l'été 2018.
Les feuillets de présentation sont, à première vue, identiques :

La version 2016

La version 2019

Mais si on y regarde de plus près, on distingue les variations, principalement sur le feuillet de garde, et accessoirement sur les pages qui supportent les stickers :

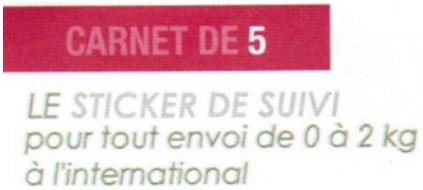

Sur le carnet de 2016, la désignation du produit est imprimée en gris et en gris foncé

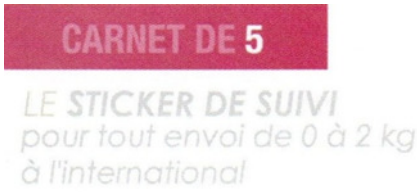

Sur celui de 2019, elle est en gris clair

Petite histoire des étiquettes « Export suivi »
(Suite et fin)

En 2016, le logo est ombré, « La Poste » est en italiques.

En 2019, l'ombre a disparu, « La Poste » est en caractères bâtons.

C'est surtout la liste des pays qui assurent le suivi jusqu'à destination qui s'enrichit une nouvelle fois :

Sticker valable vers le monde entier avec un suivi jusqu'à la distribution pour les destinations suivantes : Allemagne, Arabie Saoudite, Australie, Autriche, Brésil, Belgique, Canada, Croatie, Corée, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, USA, Finlande, Grande-Bretagne, Grèce, Hong-Kong, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Liban, Lituanie, Luxembourg, Malaisie, Malte, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Indonésie, Serbie, Suède, Suisse, Japon, Gibraltar, Israël, Lettonie, Norvège, Russie et Thaïlande.

En 2019, on retrouve les pays précédents, mais la liste s'allonge et comprend désormais 45 pays un peu partout dans le monde. Par contre, la liste n'est plus datée, et il n'est plus dit qu'elle est susceptible d'évoluer …

Sur les feuillets « stickers », les évolutions sont modestes :

La version 2016

La version 2019

On remarque quelques nuances de couleur (comme dans « priority mail »), mais la vraie différence vient du pavé « pour connaître la date … » :

En 2016, « service consommateur » est sur fond violet.
L'appel au 3634 pour connaître la date de distribution est facturé 0,34 euro la minute, tarif inchangé depuis 2011 ; ce petit détail est toujours illisible à l'œil nu.

En 2019, « service consommateur » est sur fond bleu.
L'appel au 3634, qui est désormais affublé de l'appellation « ligne business », n'est plus tarifé qu'à 0,30 €/mn. Mais quel professionnel aurait l'idée, en 2019, d'appeler un n° payant alors qu'il peut avoir la réponse plus rapidement et gratuitement sur le site de La Poste ?

. . . . .

Au total, on retiendra que ces étiquettes de suivi international qui s'inscrivent dans le cadre de la prestation « post exprès » instituée par la recommandation CEP 3/2003 du Conseil d'Exploitation Postale de l'Union Postale Universelle ont connu sur leurs 12 années d'existence de nombreuses évolutions formelles, mais que leur fonction et leur mode d'utilisation n'ont pas évolué. C'est, pour reprendre l'expression d'un ancien Président de la République, « le changement dans la continuité ».

Par contre, le nombre de pays assurant le service a évolué dans le bon sens, passant sur la période de 10 à 45 !
Pour autant, leur coût n'a que modestement augmenté, passant de 12 euros (2,40 euros le sticker) en 2008 à 14 euros (2,80 euros le sticker) en 2019, soit 16,7% d'augmentation quand le prix du timbre 20g à l'international flambait lui de 0,65 euros à 1,30 euro, soit 100% d'augmentation …
Au-delà de ces considérations bassement utilitaires et économiques, on remarquera que ces carnets ne servent pas seulement à suivre le courrier : ils peuvent aussi être collectionnés. Bien sûr, ce n'est sans doute pas un bon placement financier : sauf miracle, ils ne prendront pas une grande valeur, mais ils permettent au collectionneur de se faire plaisir en sortant du sentier balisé des nouveautés vendues sur abonnement à glisser semestriellement dans les feuilles toutes faites.

Et se faire plaisir, n'est-ce pas le but véritable de la collection ?

VENTES

Le Conseil d'Administration a décidé lors de sa dernière réunion de ***déstocker****, ses timbres adhésifs, timbres de collectors à partir de la réunion mensuelle du* ***21/09/2019***

Timbre lettre verte : ***0.70 €***
Timbre lettre prioritaire : ***0.90 €***

----oooo0oooo----

La collection ***d'un ancien adhérent décédé en 2012 sera mise en vente lors de notre*** *réunion du* ***26 octobre 2019****.*

France, Monaco, thèmes

Plus de 50 albums et classeurs seront vendus par lot.
Il y aura *des lots très intéressants.*

Ouvert à tous,

Venez nombreux.

En visite au Château de Versailles

Roland PAGEOT

Aux réunions mensuelles d'avril et mai, je vous ai invités à Versailles. Le 20 avril, en *Première Partie*, nous avons visité le château.

Sa construction débuta en 1623 sous Louis XIII qui érigea à Versailles, un pavillon de chasse vite transformé en un nouveau bâtiment qui servira de base au château que Louis XIV ne cessera d'agrandir.

Nous avons parcouru les écuries encadrant la place d'Armes, les trois cours : « d'Honneur, Royale et de Marbre » avant de pénétrer dans le château et d'y faire connaissance avec les deux premiers architectes de Versailles que sont Louis le Vau et Jules Hardouin-Mansart.

De la Galerie des Glaces à la salle des Congrès et autres nombreuses pièces, nous sommes arrivés à la Chapelle du château en passant par l'Opéra.
Nous apprenions alors qu'en 1797, Versailles devenait Musée spécial de l'Ecole Française que Louis-Philippe transformera en Musée National.

.....

Le 18 mai, *Deuxième Partie*, c'est la visite des jardins et des Trianons qui vous a été proposée. Là encore, un homme exceptionnel, André Le Nôtre, apportera tout son talent de jardinier du Roi à la réalisation du Parc de Versailles.

De nombreux bassins inspirés de la mythologie verront le jour ainsi que le Grand Canal, le tout alimenté par l'eau de la Seine à l'aide de la fameuse Machine de Marly, Versailles étant bâti sur cette butte.

Des constructions telles que l'Orangerie, la Colonnade, la Grotte de Thétis, le bassin de Venus et de nombreux bosquets viendront agrémenter le Parc, parsemé çà et là de copies de statues et de vases antiques. Puis ce sera le Grand Trianon et le Petit Trianon avec leurs annexes dont le Hameau de la Reine, les Pavillons et les Temples.

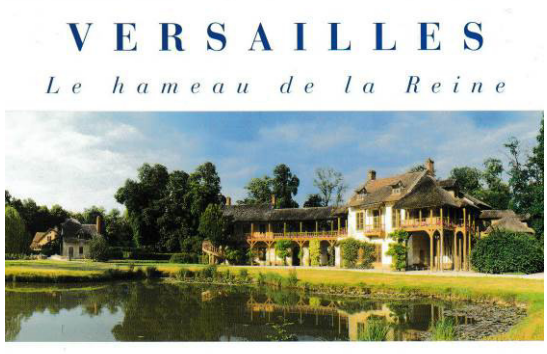

En visite au Château de Versailles
(Suite et fin)

Venait ensuite l'évocation des littéraires, nombreux à évoquer dans leurs œuvres, les charmes et vicissitudes du Palais et de ses « locataires ».

Pour terminer sur une note sportive avec la présence exceptionnelle de la dernière étape du Tour de France à Versailles, le 21 juillet 2013 en soirée.

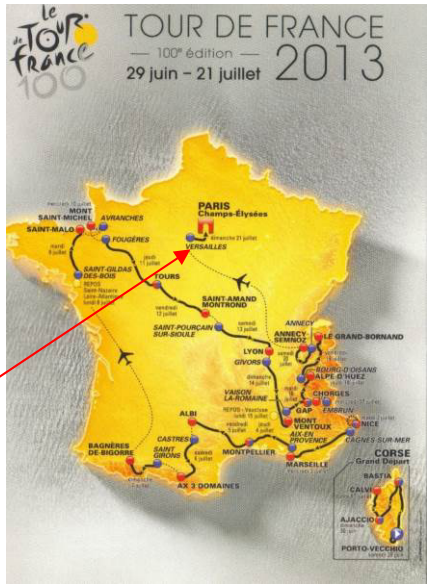

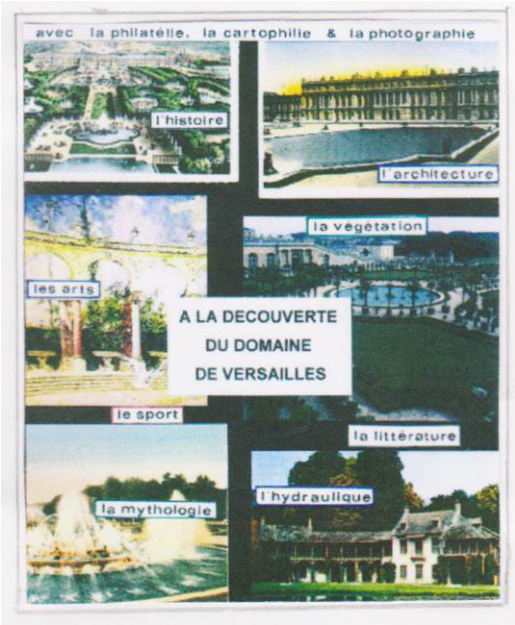

J'ai réuni, dans une brochure sous le titre « A LA DECOUVERTE DU DOMAINE DE VERSAILLES », les deux parties dont 22 pages ont été modifiées ou ajoutées. Outre les plans et textes, on y trouve présentés : 67 timbres de France, 3 blocs feuillets, 3 premiers jours, 108 cartes postales de toutes époques et 41 photos ou reproductions.
Ceux qui n'auraient pu assister aux projections pourront la consulter au cours des réunions de la Philatélie Vannetaise les 2ème et 4ème samedi de chaque mois.

Petite Histoire de la Presse écrite

Deux faits marquants ont accompagné la naissance de la presse écrite : l'utilisation de l'imprimerie, grâce à l'invention de la typographie par Gutenberg en 1438, et l'apparition de publications périodiques au début du XVIIème siècle.

Dès la Renaissance et jusqu'aux XVIIème et XVIIIème siècles, une partie de l'information écrite était manuscrite, en particulier dans la presse clandestine. Des ateliers de copistes produisaient des journaux appelés « nouvelles à la main ».

Les premières publications de l'histoire de la presse écrite furent non seulement les nouvelles manuscrites, mais aussi de minces brochures appelées occasionnels, des libelles, des placards (des sortes d'affiches) et des almanachs. Elles se limitaient souvent à de simples feuilles volantes vendues en librairie ou par colportage.

MACEDOINE 2000

Les premiers périodiques

Les premiers périodiques, qui étaient surtout des mensuels, sont apparus dès le XVIème siècle pour répondre à la soif de connaissance et d'informations des lecteurs de l'époque.

Le premier périodique imprimé au monde, un journal de quatre pages intitulé *Relation*, fut lancé à Strasbourg en 1605 par Jean Carolus.

En France, le premier grand périodique fut *La Gazette* : dans un contexte de censure et de contrôle de la presse par l'Etat, son rédacteur, Théophraste Renaudot, avait obtenu dès 1631 un privilège royal lui garantissant le monopole de l'information.
A la même époque, à Londres, Nathaniel Butler fonda le premier hebdomadaire de l'histoire de la presse, le *Weekly news*, en 1622.

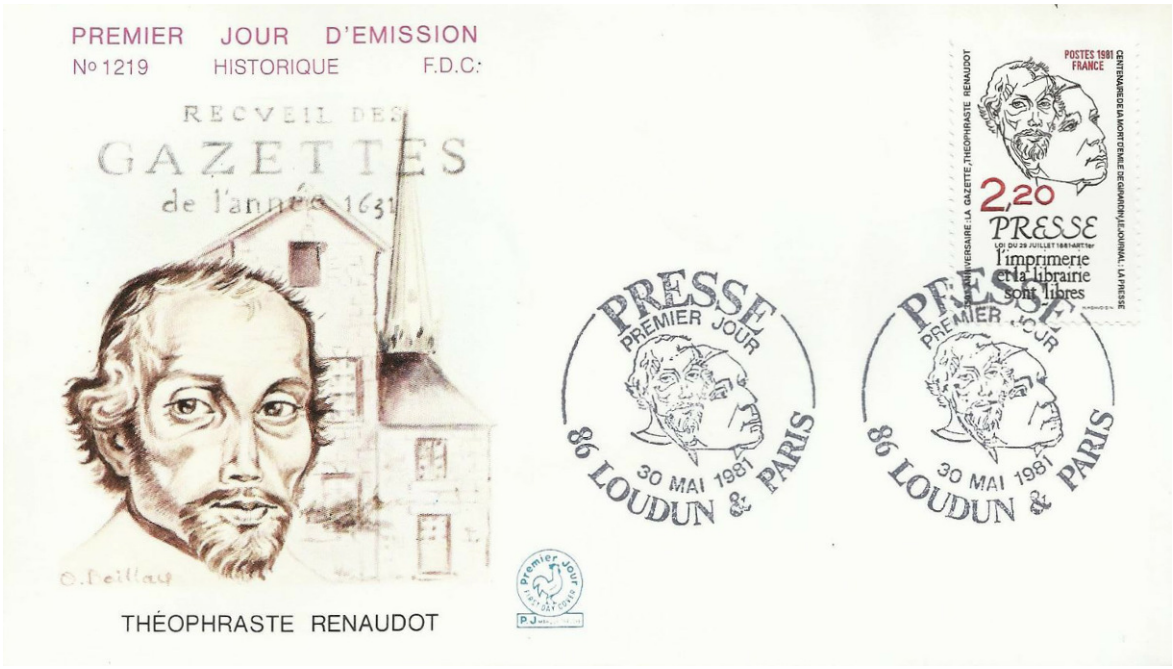

Petite Histoire de la Presse écrite
(Suite et fin)

Il fallut attendre la fin du XVIIIème siècle pour voir apparaître le premier quotidien français *Le journal de Paris* en 1777.
Quelques années plus tard, le *Daily Universal Register*, qui deviendra le *Times* en 1788, voit le jour.

NUMÉRO I. 142234

JOURNAL DE PARIS.

Du Mercredi 1er JANVIER 1777, de la Lune le 22.

SOLEIL. LUNE.

Lever.		Coucher.		Décl. Australe			Lever.		Coucher.		
heures.	minutes.	heures.	minutes.	degr.	min.	sec.	minut.	minutes.	heures.	minutes.	du mat.
7	52	4	8	22.	57.	47	0	0	11	46	

Hauteur de la Riviere *. 5 pieds 10 pouces. Elle étoit le 30 à 6 pieds.

Temps moyen à midi **. heures. minutes. secondes. midi. 4 21

Reverberes. allumés à 4 h. 45 min. du soir, éteints à 1 heure du matin.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES, d'hier.

ÉPOQUES du jour.	Thermomètre. degrés.	Baromètre. pouces.	Baromètre. lignes.	Vent.	ÉTAT du ciel.
Le matin	2 au-dessous de 0	27	9	N. O.	Nebuleux.
A midi	3	27	10½	N. N. O.	Clair
Le soir	4	28	0	N.	Clair.

Eaux de pluie tombées à l'Observatoire dans le courant du mois de Décembre, 1 pouc. 1 l. 2 dixièmes; sçavoir, 2 lig. 4 dixièmes de moins qu'en Novembre. Le 30 il est tombé 4 pouc. de neige.

* Cette hauteur est prise de la veille à l'Echelle du Pont de la Tournelle, au-dessus des plus basses eaux de l'année 1719.

** C'est ce que marque ne montent de midi une pendule bien réglée & dont le mouvement est uniforme.

BELLES-LETTRES.

L'ALMANACH DES MUSES, ou Choix de Poésies Fugitives, de l'année 1776, a paru hier au soir, à Paris, chez Delalain, Libraire, rue de la Comédie Française, petit in-12. de 294 pages, prix 1 liv. 10 sous.

Le succès distingué qu'a eu ce Recueil pendant douze années consécutives, prouve que le discernement & le goût ont toujours présidé à sa rédaction. Si les Pieces qu'on y insere n'ont pas toutes le même mérite, au moins est-on sûr de n'y jamais rencontrer de ces fades & plattes rimailles qui tant de fois ont servi de prétexte pour calomnier la Poésie.

Le premier nom que l'on cherche d'abord dans la Table de l'Almanach des Muses, c'est toujours celui de M. de Voltaire. Son Article est composé, cette année, d'environ une douzaine

L'année est complette

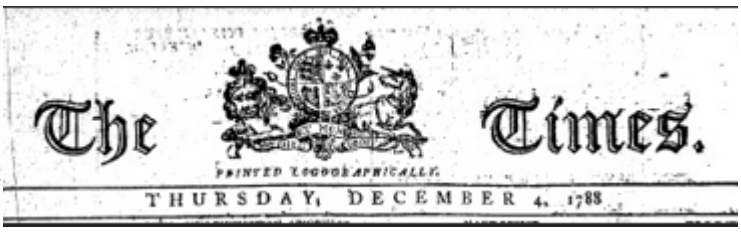
The Times.

PRINTED LOGOGRAPHICALLY.

THURSDAY, DECEMBER 4, 1788

L'âge d'or de la presse écrite

Le XIXème siècle est sans conteste l'âge d'or de la presse écrite.
Si l'invention de Gutenberg a permis de voir fleurir les imprimés un peu partout en Europe occidentale, il fallut attendre la Révolution industrielle et les progrès de l'instruction pour que la presse écrite se développe.

La presse devint alors une véritable industrie. Le métier de journaliste et les agences de presse firent leur apparition.

Le Petit Journal

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ

DIMANCHE 21 MAI 1911

LA MODE A SES DANGERS

Un épervier s'abat sur une élégante dont le chapeau s'ornait d'un pigeon empaillé

Durant cette période, la presse connut un essor considérable soutenu par les progrès techniques tels que l'invention de la presse rotative en 1860. À Paris, le tirage global des quotidiens passa de 36.000 en 1800 à un million en 1870.
Parallèlement, les grands hebdomadaires régionaux étaient créés.

L'histoire de la presse au XIXème siècle est également marquée par *Le Petit Journal*, premier journal français « à sensation » lancé par Moïse Polydore Millaud en 1863 et par la loi sur la liberté de la presse, promulguée le 29 juillet 1881.

A la fin du XIXème siècle et au début du XXème, les journaux occupaient une position de monopole qui fut ensuite bouleversée par l'apparition de nouveaux médias : la radio et la télévision.

Source : https://www.gralon.net/articles/news-et-media/magazines

AGENDA 2019		
REUNIONS D'ECHANGES	**REUNIONS MENSUELLES**	**REUNIONS D'ECHANGES**
Maison des Associations	**Maison des Associations**	**Maison des Associations**
Le **2ème Samedi** du mois De 14h30 à 16h30	Le **3ème Samedi** du mois de 14h30 à **17h00**	Le **4ème Samedi** du mois De 14h30 à 16h30
14 septembre	21 septembre	28 septembre
12 octobre	19 octobre	26 octobre
9 novembre	**17/11 (Dimanche : AG)***	23 novembre
14 décembre	21 décembre	28 décembre

(*) L'Assemblée Générale aura lieu le dimanche 17 novembre à 10h30 au restaurant « La table de Madame Molé » ; elle sera précédée d'une réunion d'information à 10h00.

PV442 (Jean Marie PROUX 06 09 96 85 96) recherche carnets Mariannes du n° 2807 au n° 4201, uniquement les carnets C1
Carnets C1 Marianne Beaujard - Ciappa et Kawena du 590 au 1216
Prix suivant les lots, 20% de la cote

Prochaines causeries philatéliques du samedi

21 septembre : Patrick FEVAI, Les dernières nouveautés.
19 octobre : André MASCARO, Les expos Philatéliques internationales (2ème partie)
21 décembre : Jean-Louis BIGOTTE, Les Grands Compositeurs Français

Depuis notre bulletin N° 76 de juin 2019, nous avons enregistré l'arrivée d'un nouvel adhérent :

Mr NOLL Serge **PV N° 645**

la démission de :

Mr LE GOUILL Louis **PV N° 373**

et les décès de :

Mme RENAC Marie-Louise **PV N° 376**
Mr ADATTE Michel **PV N° 615**

PHILA VENETE - Septembre 2019 - N° 77
Bulletin d'information de la Philatélie Vannetaise
Siège social : Maison des Associations, 31 rue Guillaume Le Bartz 56000 VANNES
Comité de rédaction : Yann MENAGER – François MARTIN – Philippe STEFF – Marie-Odile BIGOIN
Mise en page : François MARTIN – Impression/diffusion : Yann MENAGER

L'ARBRE A COULEURS

- Peinture intérieure
- Revêtement murs et sols
- Peinture naturelle
- Ravalement

ARTISAN-PEINTRE Envel MADEC

7 allée des Pins - 56390 COLPO
02 97 66 33 77 - 06 29 95 39 18
madecenvel@hotmail.fr

J.C. MOUREAU
DES OUVERTURES A VOS MESURES

FABRICATION
ET INSTALLATION
MENUISERIES
ALU PVC

Jean-Claude Moureau

Palhouarn
56250 Monterblanc
Tél. 02 97 45 96 87 / Fax 02 97 45 97 77
mail. m.d.a.p.direction@wanadoo.fr
www.moureau-fenetre.com

Concession Citroën Midi Auto 56

Route de Nantes - Le Poulfanc
56860 Séné/Vannes - Tél. 02 97 54 22 74
accueil@citroen-vannes.fr

Concession Citroën Midi Auto 56

Zone du Moustoir - Rond-Point de Locarmor
56950 Auray/Crac'h - Tél. 02 97 24 01 71
accueil@citroen-auray.fr

La table de madame Molé

RESTAURANT

Atlanparc - 4 rue Camille Claudel
56890 Plescop

09 87 78 17 44 - 07 62 70 50 45
restaurantmadamemole@gmail.com

Laissez nous prendre soin de votre image

IMPRIMERIE ATIVA

TAMPONS CAOUTCHOUC - PLAQUES GRAVEES

Tél. 02 97 40 63 37
07 87 44 19 59
imp.ativa@wanadoo.fr
ativa-objetpub@orange.fr
www.ativaprint.com

Carte de visite/commerciale | Impression t-shirt/polo
Tête de lettre/facture | Marquage objet pub
Affiche/flyer/dépliant | Banderole/panneaux

LES CHAIS ST-FRANCOIS

CAVE

Vins - Champagnes
Paniers gourmands
Cadeaux

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

28, Av. Edouard Herriot
56000 VANNES
02.97.47.48.93.

Zac de Luscanen
VANNES - PLOEREN
02.97.62.11.62.